Cimetière

Le cimetière de Saint Étienne de Montluc est situé rue Lamennais, il est ouvert au public chaque jour.

Les personnes domiciliées sur la commune ou les ayants droit bénéficiant d'une sépulture de famille peuvent être inhumées dans le cimetière communal.

Le cimetière est ouvert au public :

- du 1er novembre au 31 mars, de 8h à 19h
- du 1er avril au 31 octobre, de 8h à 20h

Le CCAS est à votre écoute pour toutes demandes de renseignements ou de démarches concernant le cimetière :

- Concession de 15 ou 30 ans
- Caveau
- Terrain commun
- Colombarium
- Cavurne
- Jardin du Souvenir

Consulter le règlement intérieur

CONTACT

SERVICE À LA POPULATION
Centre Communal d'Action Social

0240869917
Courriel
Site Internet

Et aussi

CCAS

Actes d'État Civil

- DEMANDER UNE COPIE OU UN EXTRAIT D'ACTE D'ÉTAT CIVIL
- LIVRET DE FAMILLE
- SE MARIER
- SE PACSER
- RECONNAÎTRE UN ENFANT

Ma commune

- DÉCOUVRIR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC
- CONSEIL MUNICIPAL
- SERVICES MUNICIPAUX
- ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- PUBLICATIONS MUNICIPALES
- INTERCOMMUNALITÉS ET COLLECTIVITÉS